

## Enquête québécoise sur la vaccination contre la grippe saisonnière et le pneumocoque : 2014

### MESSAGES CLÉS ET SOMMAIRE

Décembre 2014

Ève Dubé, Dominique Gagnon, Zhou Zhou

Ce tiré à part de l'Enquête québécoise sur la vaccination contre la grippe saisonnière et le pneumocoque présente les résultats d'une enquête populationnelle tenue en 2014 sur les couvertures vaccinales contre la grippe saisonnière et le pneumocoque au Québec. Des données ont été recueillies au niveau des couvertures vaccinales contre la grippe et contre le pneumocoque ainsi qu'au plan des attitudes et des perceptions générales sur la vaccination.

### Messages-clés

#### La vaccination contre la grippe

- Les groupes ciblés par le programme de vaccination 2013-2014 contre la grippe étaient les personnes âgées de 60 ans et plus, les malades chroniques âgés de 18 à 59 ans et les travailleurs de la santé.
- Les couvertures vaccinales pour les groupes ciblés par le programme demeurent toujours inférieures à l'objectif fixé de 80 %.
- Pour la campagne 2013-2014, 57 % des personnes âgées de 60 ans et plus, 33 % des malades chroniques âgés de 18 à 59 ans et 51 % des travailleurs de la santé ont reçu le vaccin.
- La couverture vaccinale des personnes âgées entre 18 et 59 ans non ciblées par le programme gratuit de vaccination contre la grippe saisonnière était inférieure à 20 %.
- La protection personnelle et la perception de sa vulnérabilité étaient les principales raisons de vaccination. Près de la moitié des travailleurs de la santé ont rapporté des considérations liées au travail.
- Parmi les raisons de non-vaccination, une faible perception de sa vulnérabilité ou de la sévérité de l'infection ainsi qu'un manque d'intérêt, de temps ou d'information étaient les raisons les plus fréquemment rapportées. Les travailleurs de la santé ayant refusé le vaccin ont évoqué la faible perception de leur vulnérabilité et une peur des effets secondaires du vaccin.
- Pour la saison 2014-2015, 63 % des personnes âgées de 60 ans ou plus, 49 % des malades chroniques et 60 % des travailleurs de la santé ont l'intention de recevoir le vaccin contre la grippe saisonnière. L'intention était significativement plus élevée chez les individus qui avaient reçu le vaccin en 2013-2014.

### La vaccination contre le pneumocoque

- Chez les personnes âgées de 65 ans ou plus, 57 % ont déclaré avoir déjà été vaccinées contre le pneumocoque, alors que seulement 19 % des malades chroniques âgés de 18 à 64 ans l'ont été.
- Une recommandation pour la vaccination, notamment par un professionnel de la santé, ainsi que la protection personnelle étaient les principales raisons de vaccination rapportées par les personnes âgées de 65 ans ou plus, tandis que le tiers des malades chroniques de 18 à 64 ans ont évoqué leur vulnérabilité à l'infection. Le manque d'intérêt, de temps ou d'information et une faible perception de sa vulnérabilité ou de la sévérité de l'infection étaient les principales raisons de non-vaccination.

### La vaccination en général

- La grande majorité des groupes se disaient satisfaits de leurs connaissances sur la vaccination en général, faisaient confiance à l'information reçue sur la vaccination et étaient à l'aise de poser des questions au médecin ou à l'infirmière.
- De façon générale, la vaccination était perçue favorablement par l'ensemble des différents groupes rejoints par l'enquête.
- Environ le tiers des personnes âgées de 60 ans ou plus et environ la moitié des malades chroniques et des travailleurs de la santé ont dit avoir déjà hésité à se faire vacciner. Près de 40 % des parents d'enfants âgés entre 2 mois et 17 ans ont déjà hésité à faire vacciner leur enfant.
- La plupart des personnes ayant hésité à se faire vacciner ou à faire vacciner leur enfant ont finalement accepté la vaccination.

## Sommaire

La présente enquête est la septième d'une série d'enquêtes populationnelles portant sur les couvertures vaccinales contre la grippe saisonnière et le pneumocoque au Québec ayant été réalisées depuis 2001. Les objectifs visés par cette enquête sont les suivants :

- a) Estimer la couverture vaccinale contre la grippe saisonnière à la suite de la campagne de vaccination 2013-2014 auprès des personnes âgées de 18 ans ou plus, des malades chroniques âgés de 18 ans ou plus et des travailleurs de la santé âgés de 18 ans ou plus;
- b) Estimer la couverture vaccinale à vie contre le pneumocoque chez les personnes âgées de 65 ans ou plus et celles âgées de 18 ans ou plus atteintes de maladies chroniques;
- c) Décrire les connaissances, attitudes et croyances (CAC) sur la vaccination en général des personnes âgées de 18 ans ou plus (incluant des parents d'enfants âgés entre 2 mois et 17 ans), des malades chroniques âgés de 18 ans ou plus et des travailleurs de la santé de 18 ans ou plus.

## Méthode

Les données ont été recueillies lors d'une enquête par questionnaire téléphonique. Les participants ont été sélectionnés et rejoints à partir d'une liste de numéros de téléphone générés aléatoirement. Pour les différents groupes à échantillonner, des quotas ont été fixés et l'échantillon a été stratifié en fonction des 16 régions de la province (à l'exception du Nunavik et des Terres-Cries-de-la-Baie-James) où la collecte s'est déroulée. Plus de 6 000 entrevues ont été réalisées et le taux de réponse global pour l'enquête est de 35 %. Les entrevues duraient en moyenne 12,5 minutes. Afin de pouvoir inférer les données à la population, un poids d'expansion à la population a été attribué.

## Principaux constats de l'enquête

### Vaccination contre la grippe saisonnière pour la campagne 2013-2014

En 2013-2014, la couverture vaccinale des personnes âgées de 60 ans ou plus a été de 57 % et elle augmentait avec l'âge. La moitié des contacts domiciliaires des personnes âgées de 60 ans ou plus étaient vaccinés contre la grippe. La couverture vaccinale des contacts domiciliaires variait selon le statut vaccinal de la personne sélectionnée (76 % lorsque le participant était vacciné contre 19 % lorsqu'il ne l'était pas,  $p < 0,0001$ ). La couverture vaccinale des contacts domiciliaires augmentait aussi en fonction de l'âge de la personne sélectionnée, quel que soit son statut vaccinal (55 % lorsque la personne sélectionnée était âgée de 65 ans ou plus, comparativement à 39 % lorsque la personne sélectionnée avait entre 60 et 64 ans,  $p < 0,0001$ ). Les personnes âgées de 65 ans ou plus qui étaient vaccinées contre le pneumocoque étaient aussi proportionnellement plus nombreuses à avoir reçu le vaccin contre la grippe saisonnière.

Pour la même période, la couverture vaccinale des malades chroniques âgés entre 18 et 59 ans était de 33 %.

La couverture vaccinale contre la grippe saisonnière chez les travailleurs de la santé s'élevait à 51 %. Les travailleurs de la santé en contact avec des patients étaient vaccinés en plus grande proportion que ceux n'ayant pas de contacts directs (55 % vs 49 %).

Enfin, 18 % des personnes âgées entre 18 et 59 ans, non ciblées par le programme de vaccination contre la grippe saisonnière, ont reçu le vaccin en 2013-2014.

Les principales raisons de vaccination contre la grippe saisonnière étaient la protection personnelle et la perception de sa vulnérabilité à l'infection.

Spécifiquement chez les travailleurs de la santé, la protection personnelle arrivait au second rang des principales raisons de vaccination contre la grippe saisonnière, tandis que des considérations liées à l'exercice de leur travail étaient la principale raison de vaccination contre la grippe saisonnière. Quant aux raisons de non-vaccination, une faible perception de sa vulnérabilité ou encore de la sévérité de la grippe ainsi qu'un manque d'intérêt, de temps ou d'information

étaient les raisons les plus fréquemment rapportées par les personnes âgées de 60 ans ou plus et les malades chroniques âgés entre 18 et 59 ans. Les travailleurs de la santé, quant à eux, évoquaient la faible perception de leur vulnérabilité et une peur des effets secondaires comme principales raisons de non-vaccination.

Pour la saison 2014-2015, 63 % des personnes âgées de 60 ans ou plus, 49 % des malades chroniques et 60 % des travailleurs de la santé ont dit avoir l'intention de recevoir le vaccin contre la grippe saisonnière. Une plus grande proportion des individus qui avaient reçu le vaccin pour l'année en cours avaient l'intention d'être vaccinés dans le futur (99 % vs 21 %,  $p < 0,0001$ ).

Enfin, près de 60 % des personnes âgées de 60 ans ou plus, des malades chroniques et des travailleurs de la santé âgés entre 18 et 59 ans se souvenaient avoir vu ou entendu une campagne publicitaire sur la prévention de la grippe saisonnière. Moins de 5 % d'entre eux ont mentionné le slogan exact de la campagne du ministère de la Santé et des Services sociaux. La télévision était de loin le principal médium où les individus avaient vu ou entendu une campagne, à l'exception des travailleurs de la santé qui indiquaient également leur lieu de travail.

### Couverture vaccinale contre le pneumocoque

En 2014, 57 % des Québécois âgés de 65 ans ou plus ont indiqué avoir été vaccinés contre le pneumocoque. Parmi l'ensemble des personnes ayant atteint l'âge de 65 ans au cours de l'année 2013, 37 % ont déclaré avoir été vaccinés. Les malades chroniques âgés de 65 ans ou plus étaient vaccinés en plus grande proportion que les personnes sans maladie chronique (63 % vs 49 %,  $p = 0,0013$ ). La présence d'un malade chronique dans le ménage influençait positivement la couverture vaccinale des personnes âgées de 65 ans ou plus. Seulement 19 % des malades chroniques âgés de 18 à 64 ans ont rapporté avoir été vaccinés contre le pneumocoque.

Le fait d'avoir reçu une recommandation pour la vaccination (notamment par un professionnel de la santé) ainsi que la protection personnelle étaient les principales raisons de vaccination rapportées par les personnes âgées de 65 ans ou plus. Le tiers des malades chroniques de 18 à 64 ans ont évoqué la perception de leur vulnérabilité comme principale raison de vaccination, suivie par le fait d'avoir reçu une recommandation pour la vaccination contre le

pneumocoque (notamment par un professionnel de la santé). Le manque d'intérêt, de temps ou d'information et une faible perception de sa vulnérabilité ou de la sévérité de l'infection étaient les principales raisons de non-vaccination contre le pneumocoque.

### **Connaissances, attitudes et comportements sur la vaccination en général**

La grande majorité se disait satisfaite de ses connaissances sur la vaccination. Les principales sources d'information sur la vaccination étaient les médias traditionnels, le médecin ou l'infirmière et Internet. En général, la majorité disait faire confiance à l'information reçue sur la vaccination et être à l'aise de poser des questions au médecin ou à l'infirmière.

En général, la majorité des participants étaient en accord avec les énoncés favorables à la vaccination, et ce, pour l'ensemble des groupes de la population rejoints par l'enquête. Néanmoins, près du tiers des participants étaient en accord avec les énoncés défavorables à la vaccination. Une plus faible proportion de travailleurs de la santé étaient en accord avec le fait qu'une bonne hygiène de vie pouvait éliminer la nécessité de la vaccination, tandis qu'une proportion plus élevée d'entre eux rapportaient avoir déjà ressenti de la pression à se faire vacciner. Quant aux parents, de plus faibles proportions d'accord ont été observées pour les énoncés selon lesquels une bonne hygiène de vie pouvait éliminer la nécessité de la vaccination et que les vaccins risquaient d'affaiblir le système immunitaire.

Environ le tiers des personnes âgées de 60 ans ou plus (31 %) et environ la moitié des malades chroniques (44 %) et des travailleurs de la santé (55 %) ont dit avoir déjà hésité à recevoir un ou des vaccins en général pour eux-mêmes. Parmi les parents d'enfants âgés entre 2 mois et 17 ans, 37 % ont déjà hésité à faire vacciner leur enfant. La plupart des personnes ayant hésité à se faire vacciner ou à faire vacciner leur enfant ont finalement accepté de le faire. La proportion de refus pour l'ensemble des vaccins ayant suscité de l'hésitation s'élevait à moins de 5 % pour le groupe des parents et à un peu plus de 30 % pour les autres groupes.

## **Recommandations et conclusions**

Les couvertures vaccinales pour les groupes ciblés par le programme de vaccination contre la grippe saisonnière et le pneumocoque demeurent inférieures à l'objectif fixé de 80 %. De façon globale, elles demeurent similaires à celles observées lors de l'enquête de 2012. Ces résultats soulignent l'importance de poursuivre les efforts de promotion de la vaccination. En ce sens, l'analyse des raisons de vaccination et de non-vaccination offre certaines pistes, notamment l'importance de sensibiliser les personnes ciblées quant aux risques de la grippe et des infections à pneumocoque et l'importance de rappeler aux professionnels de la santé l'influence de leurs recommandations sur la vaccination des patients.

Les résultats obtenus indiquent aussi que la confiance des Québécois envers la vaccination demeure élevée. Toutefois, les réponses à certaines questions illustrent qu'une proportion non négligeable avait certains doutes quant à l'utilité, l'efficacité et la sécurité des vaccins recommandés. Il importe donc de demeurer proactif, afin de maintenir la norme sociale pro-vaccination.

Enfin, il est important de répéter cette enquête, car en l'absence d'un registre d'immunisation provincial pleinement fonctionnel, il s'agit d'un excellent moyen pour évaluer les couvertures vaccinales et pour obtenir de l'information sur les connaissances, les attitudes et les comportements face à la vaccination des personnes ciblées par les programmes de vaccination au Québec.

## Références

Dubé, E., Defay, F., Kiely, M., Guay, M., Boulianne, N., Sauvageau, C., *et al.* Enquête québécoise sur la vaccination contre la grippe saisonnière, le pneumocoque et la rougeole en 2012. Québec: Institut national de santé publique du Québec et ministère de la Santé et des Services sociaux, 2013, 137 p.

# Enquête québécoise sur la vaccination contre la grippe saisonnière et le pneumocoque : 2014

## AUTEURS

Ève Dubé, Direction des risques biologiques et de la santé au travail, Institut national de santé publique du Québec

Dominique Gagnon, Direction des risques biologiques et de la santé au travail, Institut national de santé publique du Québec

Zhou Zhou, Axe de recherche immunologie-infectiologie, CHU de Québec

## AVEC LA CONTRIBUTION DE

Maryse Guay, Institut national de santé publique du Québec, Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie/Direction de santé publique, Université de Sherbrooke, Centre de recherche de l'Hôpital Charles-Le Moyne

Nicole Boulianne, Direction des risques biologiques et de la santé au travail, Institut national de santé publique du Québec

Chantal Sauvageau, Direction des risques biologiques et de la santé au travail, Institut national de santé publique du Québec

Monique Landry, Direction de la protection de la santé publique, ministère de la Santé et des Services sociaux

France Markowski, Direction de la protection de la santé publique, ministère de la Santé et des Services sociaux

Bruno Turmel, Direction de la protection de la santé publique, ministère de la Santé et des Services sociaux

*Ce document est disponible intégralement en format électronique (PDF) sur le site Web de l'Institut national de santé publique du Québec au : <http://www.inspq.qc.ca>.*

*Les reproductions à des fins d'étude privée ou de recherche sont autorisées en vertu de l'article 29 de la Loi sur le droit d'auteur. Toute autre utilisation doit faire l'objet d'une autorisation du gouvernement du Québec qui détient les droits exclusifs de propriété intellectuelle sur ce document. Cette autorisation peut être obtenue en formulant une demande au guichet central du Service de la gestion des droits d'auteur des Publications du Québec à l'aide d'un formulaire en ligne accessible à l'adresse suivante : <http://www.droitauteur.gouv.qc.ca/autorisation.php>, ou en écrivant un courriel à : [droit.auteur@cspq.gouv.qc.ca](mailto:droit.auteur@cspq.gouv.qc.ca).*

*Les données contenues dans le document peuvent être citées, à condition d'en mentionner la source.*

©Gouvernement du Québec (2015)

N° de publication : 1968-Sommaire